

Lundi.....	25,147
Mardi.....	25,191
Mercredi.....	25,210
Jeudi.....	25,243
Vendredi.....	25,279
Samedi.....	26,455

Circulation Moyenne par Jour
Semaine finissant le
4 FÉVRIER 1903
25,420

MONTREAL, 7 FÉVRIER 1903

LE COLLECTEUR DES DOUANES

Une dépêche reçue hier d'Ottawa annonçant que contrairement à ce que quelques journaux avaient dit, aucune nomination n'a encore été faite au poste de collecteur des douanes à Montréal.

Cette nomination a fait déjà couler beaucoup d'encre grâce aux prétentions mal fondées des députés d'Ontario.

Les journaux canadiens ont tous demandé l'élevation à ce poste d'un canadien-français et ils ont appuyé leur demande par des raisons et des statistiques qui n'ont pas encore été réfutées.

Nous ne recommencerons pas à citer les chiffres qui ont été donnés pour démontrer que l'élément canadien-français n'obtient pas à Ottawa la proportion à laquelle il a droit de prétendre dans l'administration du pays.

Il ne s'agit pas ici d'une question de patronage, mais d'une question de dignité, car nous ne pouvons sans déchoir à nos propres yeux nous laisser reléguer au second plan et abandonner complètement la direction des affaires à nos compatriotes anglais.

On dit que les emplois appartiennent à ceux qui sont capables de les remplir, à quelque nationalité qu'ils appartiennent. Nous admettons et approuvons ce principe mais avant qu'on distribue toutes les premières places au détriment des canadiens-français, il faudrait prouver qu'ils n'ont pas les capacités nécessaires pour les occuper. Il faudrait prouver aussi que la nationalité n'a rien à voir dans la distribution des emplois et qu'on a préféré un canadien à un citoyen d'une autre nationalité pour le nommer dans un poste d'importance quand ce canadien était le mieux qualifié pour occuper la place vacante.

La distribution équitable des emplois est un acte de simple justice et une garantie de paix et de bonne harmonie pour le pays. Il n'y a dans toute la Canada que deux postes importants de collecteur de douanes pouvant être réclamés par les Canadiens; qu'on les leur laisse, alors que les anglais ont pour eux tout le reste du pays.

Du reste, le poste avait été promis aux Canadiens par Sir John Macdonald.

Lors de la nomination de feu M. Ryan, Sir Hector Langevin réclamait le poste pour feu M. Courcelles. Sir John dit: Non, M. De Lile, canadien-français a occupé cette place; M. Simpson, canadien-anglais, lui a succédé, c'est au tour d'un canadien-irlandais, mais après lui la place appartiendra à un canadien-français.

Le commerce canadien-français a considérablement augmenté depuis quelques années, il a pris une importance qui lui donne le droit d'être entendu dans une question de cette nature et ce commerce s'est prononcé en faveur de la nomination d'un Canadien-Français au poste de collecteur des douanes.

En ce temps de récrimination, d'attaques contre l'élément français, le gouvernement ne pourra que consolider sa position dans la province de Québec en faisant droit à la juste demande du commerce canadien-français de Montréal.

LA MUTUALITE POUR LES FEMMES ET LES ENFANTS

LA PRESSE a parlé hier d'un projet de société de secours mutuels pour les femmes et pour une jeune fille qui cache modestement sa personnalité sous le pseudonyme de "Jeanne de l'Etoile". Ce projet mérite d'être réalisé et de recevoir la chaleureuse adhésion des canadiennes-françaises qui s'occupent de ce qui se passe autour d'elles et qui travaillent à l'amélioration du sort de la femme.

L'introduction, la création au Canada des sociétés féminines de secours mutuels et de prévoyance est une œuvre digne des femmes qui ont fondé, soutenu et maintenu l'hôpital Notre-Dame.

On parle de fonder ces sociétés de femmes de montrer comment elles fonctionnent, là où elles existent depuis longtemps et de détruire cette légende, trop colportée hélas! que les femmes sont incapables de se grouper en associations mutuelles.

Les statistiques ci-dessous résument les chiffres officiels fournis au gouvernement français par les sociétés mutuelles et d'autant plus contrôlées par lui, qu'il s'agit de bases à la répartition des sommes votées par le parlement pour l'enseignement en France de la mutualité.

Tableau récapitulatif des moyennes par membre participant.

Désignation des moyennes	Hommes	Femmes
Moyenne des membres participant à la société.....	113	24
Capital social moyen par société et par sociétaire participant.....	\$28 49	
Moyenne des dépenses totales par sociétaire participant.....	4 55	
Moyenne des dépenses totales par sociétaire participant (non compris les versements au fonds de retraite).....	3 39	
Excédent des recettes moyennes par sociétaire participant.....	1 10	
Cotisations—Moyenne par membre participant.....	\$3 01	\$2 29
Amendes—Moyenne par sociétaire participant.....	0 08	
Droits d'entrée.....		0 06
Moyenne par sociétaire participant.....	0 96	0 64
Malades—Moyenne par 100 sociétaires participants.....	25 66	28 52
Journées de maladie—Moyenne par malade.....	11 09	11 57
Honoraires médicaux—Moyenne par malade.....	\$2 17	
Moyenne par jour de maladie.....	0 13	
Moyenne de la dépense médicale incombant à chaque participant.....	0 56	
Frais pharmaceutiques—Moyenne par jour de maladie.....	2 57	2 90
Moyenne par journée de maladie.....	0 14	0 24
Moyenne de la dépense pharmaceutique incombant à chaque participant.....	0 66	0 76
Honoraires médicaux et frais pharmaceutiques—Moyenne par jour de maladie.....	2 57	2 90
Moyenne par journée de maladie.....	0 14	0 24
Moyenne de la dépense médicale et pharmaceutique incombant à chaque participant.....	0 66	0 76
Indemnités de maladie—Moyenne par malade.....	4 25	2 37
Moyenne par jour de maladie.....	0 25	0 19
Moyenne à la charge de chaque participant.....	1 16	0 62
Dépense totale des frais de maladie.....	9 27	7 44
Moyenne par jour de maladie.....	0 52	0 57
Moyenne à la charge de chaque participant.....	2 38	1 95
Excédent des dépenses moyennes des malades sur leurs cotisations moyennes.....	6 26	6 15
Frais de gestion—Dépense par sociétaire participant.....	\$ 0 13	
Frais funéraires—Moyenne par sociétaire participant.....	0 13	
Moyenne par décès.....	11 21	
Secours aux vieillards, aux infirmes et aux invalides—Moyenne des secours.....	28 58	10 20
Secours aux veuves—Moyenne des secours.....	16 09	
Secours aux orphelins—Moyenne des secours.....	\$19 43	
Dépenses—Moyenne des dépenses par 100 sociétaires.....	1 62 p.c.	
Dépenses—Moyenne des dépenses par 100 sociétaires.....	16 p.c.	

Nous donnons ces chiffres à titre de renseignement sur la question et pour prouver qu'il n'est pas plus difficile de fonder et de faire vivre une mutuelle de femmes qu'un des sexes.

En Europe, on trouve beaucoup de sociétés mutuelles composées exclusivement de femmes, d'autres mixtes et enfin d'autres dont la société principale est une société d'hommes à laquelle sont attachés des sections pour les femmes et les enfants.

Là où l'on rencontre la femme, on trouve une plus grande régularité dans les paiements et une plus grande stabilité dans la composition des sociétés.

Quant à la question de la maladie on voit par le tableau ci-dessus que la moyenne des jours de maladie par sociétaire malade est de 18 jours 09 pour les hommes et de 11 jours 57, seulement pour les femmes. Enfin chaque sociétaire malade, homme, a coûté en moyenne, à la société, \$6,26 en plus de sa cotisation annuelle alors que la sociétaire malade n'a coûté que \$5,13.

L'idée lancée par "Jeanne de l'Etoile" est générale, charitable et philanthropique; nous n'avons voulu aujourd'hui que démontrer la possibilité de sa réalisation nous réservant d'exposer plus tard tout ce qu'elle renferme de bons de bien et d'être utile pour les femmes de toutes les conditions et de toutes les positions.

LE GAZ
Modeste, ne faisant pas de bruit, le gaz nous empoussonne lentement pendant que sa puissante rivale, la lumière électrique, bouleverse le gouvernement.

La loi du gaz n'a été aussi manœuvrée qu'en ce moment. Il est clair que les intérêts du gaz sont en jeu.

L'inspection du gaz est, croyons-nous, du domaine du gouvernement fédéral, nous appelons donc l'attention des députés de Montréal sur cette question.

LEGISLATURE PROVINCIALE

Discussion sur le bill de Montréal

La Chambre en comité adopte le bill par le vote du président

Contre 23

Québec, 7.

L'Orateur prend son siège à 4 heures p.m.

Les bills suivants ont été présentés:

Loi modifiant l'article 1071 du code municipal de la province de Québec—M. Allard.

Loi pour rendre valides certains actes notariés—M. Beauchamp.

M. Villeneuve présente une requête en comité d'urgence.

M. Allard propose un amendement au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

M. MARTINEAU est d'avis que cette question devrait être renvoyée au comité d'urgence.

M. ALLARD propose un amendement au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

M. MARTINEAU est d'avis que cette question devrait être renvoyée au comité d'urgence.

M. ALLARD propose un amendement au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

M. MARTINEAU est d'avis que cette question devrait être renvoyée au comité d'urgence.

M. ALLARD propose un amendement au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

M. MARTINEAU est d'avis que cette question devrait être renvoyée au comité d'urgence.

M. ALLARD propose un amendement au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

M. MARTINEAU est d'avis que cette question devrait être renvoyée au comité d'urgence.

M. ALLARD propose un amendement au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

M. MARTINEAU est d'avis que cette question devrait être renvoyée au comité d'urgence.

M. ALLARD propose un amendement au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

M. MARTINEAU est d'avis que cette question devrait être renvoyée au comité d'urgence.

M. ALLARD propose un amendement au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

M. MARTINEAU est d'avis que cette question devrait être renvoyée au comité d'urgence.

M. ALLARD propose un amendement au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

M. MARTINEAU est d'avis que cette question devrait être renvoyée au comité d'urgence.

M. ALLARD propose un amendement au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

M. MARTINEAU est d'avis que cette question devrait être renvoyée au comité d'urgence.

M. ALLARD propose un amendement au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

M. MARTINEAU est d'avis que cette question devrait être renvoyée au comité d'urgence.

M. ALLARD propose un amendement au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

M. MARTINEAU est d'avis que cette question devrait être renvoyée au comité d'urgence.

M. ALLARD propose un amendement au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

M. MARTINEAU est d'avis que cette question devrait être renvoyée au comité d'urgence.

M. ALLARD propose un amendement au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

M. MARTINEAU est d'avis que cette question devrait être renvoyée au comité d'urgence.

M. ALLARD propose un amendement au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

M. VILLENEUVE.—Les réviseurs sont toujours choisis parmi les échecs, à faire pour terminer leur travail. Ils sont donc encore en état d'agir.

M. DECHÈNE.—Vous décrivez les élections générales. Donc vous n'avez plus d'échecs et par conséquent plus de réviseurs. Dans cette question de la loi de Montréal, la procédure a été complètement irrégulière.

L'honorable M. TAILLON.—Nous pouvons faire bien choisir quelques-uns des échecs du conseil pour former le bureau des réviseurs. Je ne puis pas empêcher le greffier de la loi d'accomplir les fonctions des réviseurs. Je ne sais pas comment Montréal prétend avoir été traité au conseil. Je n'ai rien à dire à la loi, mais il me semble que la loi n'est pas de la loi. Nous devons agir comme des législateurs et pas autrement.

M. AGÈS: Il est injuste de dire qu'il y a eu cabale et intrigues de la part de la Chambre. Nous ne savons pas si la loi est bonne ou mauvaise. Nous ne savons pas si la loi est bonne ou mauvaise. Nous ne savons pas si la loi est bonne ou mauvaise.

L'Orateur reprend son siège à 9 heures et la Chambre se forme de nouveau en comité général pour le bill de Montréal.

M. ALLARD propose un amendement au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

M. MARTINEAU est d'avis que cette question devrait être renvoyée au comité d'urgence.

M. ALLARD propose un amendement au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

M. MARTINEAU est d'avis que cette question devrait être renvoyée au comité d'urgence.

M. ALLARD propose un amendement au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

M. MARTINEAU est d'avis que cette question devrait être renvoyée au comité d'urgence.

M. ALLARD propose un amendement au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

M. MARTINEAU est d'avis que cette question devrait être renvoyée au comité d'urgence.

M. ALLARD propose un amendement au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

M. MARTINEAU est d'avis que cette question devrait être renvoyée au comité d'urgence.

M. ALLARD propose un amendement au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

M. MARTINEAU est d'avis que cette question devrait être renvoyée au comité d'urgence.

M. ALLARD propose un amendement au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

M. MARTINEAU est d'avis que cette question devrait être renvoyée au comité d'urgence.

M. ALLARD propose un amendement au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

M. MARTINEAU est d'avis que cette question devrait être renvoyée au comité d'urgence.

M. ALLARD propose un amendement au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

M. MARTINEAU est d'avis que cette question devrait être renvoyée au comité d'urgence.

M. ALLARD propose un amendement au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

M. MARTINEAU est d'avis que cette question devrait être renvoyée au comité d'urgence.

M. ALLARD propose un amendement au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

M. MARTINEAU est d'avis que cette question devrait être renvoyée au comité d'urgence.

M. ALLARD propose un amendement au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

M. MARTINEAU est d'avis que cette question devrait être renvoyée au comité d'urgence.

M. ALLARD propose un amendement au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

M. MARTINEAU est d'avis que cette question devrait être renvoyée au comité d'urgence.

M. ALLARD propose un amendement au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

M. MARTINEAU est d'avis que cette question devrait être renvoyée au comité d'urgence.

M. ALLARD propose un amendement au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

M. MARTINEAU est d'avis que cette question devrait être renvoyée au comité d'urgence.

M. ALLARD propose un amendement au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

M. MARTINEAU est d'avis que cette question devrait être renvoyée au comité d'urgence.

M. ALLARD propose un amendement au sujet de l'élargissement de la rue Notre-Dame.

par ruse de papier lorsque le compte sera présenté.

L'amendement de M. Stephens est mis aux voix et rejeté par un vote de 32 contre 16.

Le bill est alors lu une troisième fois et adopté.

Les résolutions rapportées du comité des subsides, au sujet des émoluments supplémentaires, sont lues une deuxième fois, puis la Chambre s'ajourne.

Dîner chez l'hon. L. P. Pelletier.

L'hon. L. P. Pelletier a invité à dîner à sa résidence privée hier soir les honorables Bryson, Ross, Laviolette, Wood, St-Onge, M. Leclerc, Ward, Audet, Méthot, Tourville, Sylvestre, Arce, Cormier, Lévesque, Gilman; M. le député Parizeau, Parent, Sainte-Marie, Tétrault, Villeneuve, Doyon, Hall, Kennedy, Macpherson, Flynn, Girard, Savaria, Stephens, Tessier, Gauthier, Sherry, Hackett, Laliberté, Lussier, Morin, Normand, England, Cosselin, Greig, Morris; M. le journaliste D. Stewart, D. B. Stewart, A. B. Cruland, Deryn, Bouchette, Chambers, Filion, J. Carrel, Maguire et J. P. Tardivel.

Reception de Mme Leblanc.

Mme Leblanc recevra samedi de 9 à 12 heures, dans les appartements de l'Orateur au Parlement. La musique de la Batterie sera présente; il y aura pas de dîner.

Dîner de l'honorable T. C. Casgrain.

Cette semaine, l'honorable T. C. Casgrain donnera un dîner au club Union.

NOTES.

M. Agès proposera de nouveaux amendements et M. Stephens menace de pousser ses propres amendements jusqu'au Conseil législatif.

Un dit que l'échecivier Préfontaine a demandé que la question de la légalité du bill sera soumise aux tribunaux, ce qui permettra au conseil actuel de continuer.

PARLEMENT FEDERAL

AU SÉNAT

Au Sénat, l'hon. M. Tassé a présenté une motion demandant des documents relatifs aux erreurs ou fraudes dont paraissent avoir été victimes les Canadiens-français dans le dernier recensement.

L'hon. M. ANGERS dit que comme chef du département dont relèvent les énumérateurs, il peut difficilement admettre des fraudes et des erreurs. Néanmoins, il cite un certain nombre de cas qui auraient pu produire des erreurs. Il suggère qu'une préface soit ajoutée à l'édition définitive du recensement, mentionnant les objections soulevées contre l'exactitude des chiffres relatifs à la population canadienne-française.

L'honorable M. SCOTT suggère qu'à la liste des documents demandés soient ajoutées les instructions données aux énumérateurs lors du recensement de 1891.

L'honorable M. TASSÉ a présenté une motion demandant des documents relatifs aux erreurs ou fraudes dont paraissent avoir été victimes les Canadiens-français dans le dernier recensement.

L'hon. M. ANGERS dit que comme chef du département dont relèvent les énumérateurs, il peut difficilement admettre des fraudes et des erreurs. Néanmoins, il cite un certain nombre de cas qui auraient pu produire des erreurs. Il suggère qu'une préface soit ajoutée à l'édition définitive du recensement, mentionnant les objections soulevées contre l'exactitude des chiffres relatifs à la population canadienne-française.

L'honorable M. SCOTT suggère qu'à la liste des documents demandés soient ajoutées les instructions données aux énumérateurs lors du recensement de 1891.

L'honorable M. TASSÉ accepte l'amendement et la motion est adoptée.

L'honorable M. ANGERS dit que les documents seront produits le plus tôt possible.

Un long débat se souleva au sujet d'une motion de l'honorable M. BOUTIN, demandant copie de tous les ordres en conseil autorisant une augmentation de capital de la compagnie du Pacifique Canadien depuis l'acte de 1892.

Finalement, cette motion est retirée, puis le Sénat s'ajourne à demain.

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 6.

Plusieurs pétitions sont présentées; puis M. LÉPINE dépose un bill intitulé: "Acte pour déterminer la longueur des jours de travail des ouvriers employés par le gouvernement ou par les entrepreneurs et sous-entrepreneurs sous le contrôle du gouvernement."

Sir John THOMPSON dépose une copie du rapport de la Commission royale chargée de faire une enquête sur la vérité ou la fausseté des accusations portées par M. Edgar contre Sir Adolphe Caron.

L'honorable M. TASSÉ.—Est-ce l'intention du gouvernement de faire imprimer ces documents de suite?

Sir John THOMPSON.—Oui, et il fait motion pour l'impression du rapport.

L'honorable M. LAURIER: Le gouvernement se propose-t-il de déposer les documents relatifs à la Conférence de Terrebonne, et le rapport du sous-comité d'enquête Privé chargé d'enquêter l'appel de la minorité du Manitoba au sujet des écoles?

Sir John THOMPSON: Oui, dans quelques jours.

INTERPELLATIONS

M. SOMERVILLE: Co-bien légionièrement a-t-il payé à titre de frais dans la cause relative au droit de la législature du Manitoba d'abolir le système des écoles séparées ou congrégationnelles devant en existence dans cette province? Quelque montant est-il encore dû payable par le gouvernement comme frais en cette affaire? Si oui, combien?

Réponse: Il a été payé \$13,000; il reste encore un certain montant dû.

COLONNE CARSLLEY
Nous venons de Recevoir
Nous venons de Recevoir
Nous venons de Recevoir
Et d'exposer en vente des nouvelles

Etoffes à Robes

Convenables pour le printemps.

S. CARSLLEY.

Nouveaux Challies Français

TOUT LAINE

Dans tous les dessins et couleurs les plus riches et les plus choisis, de fait ou sont les plus beaux patrons qui n'ont jamais été introduits sur le marché.

Nouveaux Tweeds Ecosais pour Costumes

En peignures convenables pour le printemps. Nuances nouvelles. Patrons nouveaux. Des nouvelles marchandises arrivent par chaque navire.

S. CARSLLEY.

RIDEAUX

CHENILLE

Vente spéciale de Rideaux en Chenille cette semaine.

S. CARSLLEY.

Rideaux Tapisserie

Plusieurs lots de rideaux en soie brute et tapisserie à un prix de semaine depuis 25 pour cent jusqu'à moitié prix.

S. CARSLLEY.

Tapis Bruxelles

Nous venons de recevoir les premiers envois de nouveaux tapis Bruxelles. Nouveaux tapis carrés Bruxelles. Nouveaux tapis Bruxelles pour escaliers. Nouveaux tapis Bruxelles pour passages. Immense variété de patrons et riches des.

Prélatrès Anglais

Nous venons de recevoir et d'exposer en vente plusieurs pièces de prélatrès anglais. Prélatrès dans les patrons les plus nouveaux. Prélatrès dans toutes les largeurs.

S. CARSLLEY.

Il nous reste encore quelques

LOTS DE PAREILLES

Un lot de pareilles de pèlerines doublées en soie et garnies en fourrure pour \$25 valant \$50.

S. CARSLLEY.

Un lot de pareilles

De Stores faits de différentes manières, à écouler à différents prix.

S. CARSLLEY.

Un lot de pareilles

de convertes en laine pesantes, seulement \$15 la paire. Nouvelles couvertures Leaflet depuis 75c chacune.

S. CARSLLEY.

Un lot de pareilles

de Tapis de chambre, large, pesant et réversible, en bonne qualité, seulement 100 la paire.

S. CARSLLEY.

Un lot de pareilles

de Gilets courts pour dames, à écouler à moitié prix.

Campagne de 1893

Comme les numéros impairs sont chanceux nous espérons avoir de la chance cette année. Et les personnes qui feront affaires avec nous auront aussi de la chance, car elles pourront participer dans les bénéfices des prix très bas et les conditions de paiement très faciles pour tout ce dont elles ont besoin en fait de meubles, tapis, tentes, etc.

ges s'installent seuls ou tout autre article nécessaire pour leur donner de la chaleur et du confort. Cela seul est considérable et nous avons de grands assortiments d'autres sortes de marchandises. Une fois tout pas besoin d'argent pour faire un achat de nous; en faisant des petits paiements hebdomadaires ou mensuels, vous pouvez obtenir tout ce dont vous avez besoin pour meubler votre maison et tout cela à crédit.

METROPOLITAN Mfg. Co
1678 et 1680
RUE NOTRE-DAME
T. A. EMMANS, Gérant

**PACIFIQUE
CANADIEN**

**CARNAVAL D'HIVER
DE MONTREAL**

— O - O —

**Des billets de première classe aller
et retour seront vendus à Kingston, Perth,
Ottawa, Lake, Brockville, Ottawa, Renfrew,
Troyes, Trois-Rivières, Mégantic, Sherbrooke
à aux stations intermédiaires**

**POUR MONTREAL AU
RIX D'UN SIMPLE VOYAGE ET UN TIERS**
BILLETS VALABLES
(Pour le départ, les 7, 8 et 9 Février) 1893
(Pour le retour, jusqu'au 13 Février)
Pour les renseignements, voyez la colonne
partitive de ce journal ou ad-resser vous au
secrétaires de la M. A. A. A. Montreal.
Voyez les billets de chemin de fer, index, etc.,
adresser vous au bureau du chemin de fer
du Pacifique Canadien.

BUREAUX DES BILLETS
N° 266 RUE ST-JACQUES
Et aux Gares.

A. HURTEAU & FRÈRE
MARCHANDS DE
BOIS DE SCIAGE
92 - Rue Sanguinet - 92
MONTREAL
Côté des rues Sanguinet et Dor-
chester. Téléphone No 101.
Basin Wellington en face des bu-
reaux du G. T. Téléphone No 1149
Célèbre Onguent du Père Ancé
En vente dans toutes les pharmacies et épi-
ceries. Depot général chez le propriétaire

DUGAL, Pharmacies, 1209 rue Ste
Catherine Montréal 131-1111

Les prescriptions originales de
PERE MOLLINGER
Il n'y a pas une seule
cause de rhume, de
grippe, de toux, de
catarrhe, de sinusite.
Ces maladies ont des
causes multiples, et
il faut les combattre
à l'aide de médicaments
différents. Le Dr. Mol-
linger a découvert que
la toux, le rhume, la
grippe, le catarrhe et
la sinusite sont causés
par une infection virale
et bactérienne. Il a
trouvé que les virus
et les bactéries qui
causent ces maladies
sont très sensibles à
un certain médicament
qu'il a appelé "Mol-
linger's". Ce médi-
cament est très efficace
pour combattre ces
maladies. Il est très
facile à prendre et
il n'a pas d'effets
secondaires. Il est
très efficace pour
combattre les virus
et les bactéries qui
causent ces maladies.
Il est très efficace pour
combattre les virus
et les bactéries qui
causent ces maladies.
Il est très efficace pour
combattre les virus
et les bactéries qui
causent ces maladies.

PILULES DE NOIX LONGUES + DE MCGALE POUR AFFECTIONS BILIEUSES &c.

J'aurais donc fait un usage passager de votre **Catarrhina** et j'aurais pu en apprécier les effets sans aucun risque, qu'il s'agisse en Décembre dernier ayant à lutter contre un Catarrhe oculaire de la gorge et du nez, ou même convaincre que son usage continué durant 8 ou 10 jours produisait des effets merveilleux. Je n'aurais plus eu à espérer. Ce n'était pas seulement un soulagement temporaire, c'était la guérison. Les malades du jour, mais une amélioration permanente. Le nez perméable, le pharynx libre, la gorge en état de faire le nécessaire. Le **Vol** est complètement disparu et ses secrétions de l'arrière-gorge, qui étaient tout à fait gênantes, ont disparu. Je vous remercie, M. Gatte, des deux Fines Pharmas.

Pris 50, chez tous les pharmaciens.

P. H. GUARINIER.

TRADE MARK

**BIG GUERISSEZ-VOUS
VOUS-MÊME!**

*Première et dernière bouteille de
"BIG" à votre pharmacie.
L'autre bouteille qui ne contient
qu'un poison contre les mala-
dies secrete. Il suffit en quel-
ques jours nous l'aide du mé-
decin. Le remède universel
américain fait tout.*

PRICE \$1.00

135-24-7218

MANQUE DE FORCES

RENSEIGNE-
MENT

RECEVEZ
LA
RECEPTE

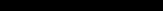
RECEVEZ
LA
RECEPTE

CELOS
D. D. D.
EQUISE

**LE FER
BRAVIAIS**

représente exactement le fer contenu dans l'émulsion employée par les plus grands médecins du monde, le plus de votre santé, ne s'enrichit pas, ne s'altère et ne se corrompt pas les jours, les grandes et petites épreuves, épreuves, épreuves.

DE LA VIE, VÉRITABLEMENT MARQUE
de provenance dans toutes les pharmacies,
Orléans 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100.



AMUSEMENTS

ACADEMIE DE MUSIQUE. Henry Thomas, locataire et gérant. Semaine du 4 février. Tous les soirs, matinee samedi. La fameuse tragedienne, MME JANAUSSCHE, s'adresse au 31 Edouard-Collin, dans le salon.

sur suivant. Ce soir, Marie Stuart, Mercredi et Jeudi, Meg Merrilies; Vendredi, Macbeth; Samedi, Marie Stuart. Matinée samedi, Meg Merrilies. La troupe Januscheck est sous la direction de M. Frank V. Hawley. Prix 50, 75c et 50c. Galerie 20c. Sièges maintenant en

QUEEN'S THEATRE.—Cette semaine, matinées mercredi et samedi. La grande

groupe de KELLY WOOD. Représentation
symphonique du vaudeville, d'un grand spec-
tacle se terminant par la nouvelle bouffon-
nerie "Hades and the 100" avec Pat Reilly et
la troupe toute entière.
Entrée : 10c, 20c et 30c. Sièges réservés 10c

Le groupe 10e est entière. ATV et la 10e
 Entree : 10c. et 30c. Soirs reserves 10c
 extra. Semaine suivante : **Mo and Jack**
 Co., de Lester et Williams. 72-6

CARNIVAL DES CITOYENS

PROMENADE

Mercredi, le 8 Février 1893

DEMI FETE CIVIQUE

Le comite du Carnival invite respectueuse-
 ment les citoyens de se joindre a la promena-
 de, et afin d'éviter la confusion, le program-

Pour que le promenade puisse partir exactement au temps fixé, les places devraient être prises pas plus tard qu'à deux heures et demie. Le club Tandem se formera sur la rue Guy dans l'ordre ordinaire. Le six-in-hand et Four-in-hand des citoyens sur la rue Mackay.

et fuy dans l'ordre ordinaire. Le sergent-major
 et four-huand des citoyens sur la rue Mackay.
 Les clubs Uniforms, Handoms et Dandies
 se dirigent vers la rue de la Montagne et sur la
 rue Drummond.
 Les promeneurs arrirent vers la rue
 Richmond tout leur place sur la rue
 qui leur sera indiquée suivant l'ordre donné
 en se tenant sur le côté droit de la rue. Les
 hommes de cavalerie seront rangés dans
 l'ordre de leur régiment.
 L'ancien porteur de la rue sera tenu prêt à
 3 heures, suivi des citoyens dans l'ordre indi-
 qué ci-dessus à partir des rues mentionnées.
 Les citoyens de la rue de la Montagne et de
 chaque côté. Le sergent-major prometteur ne
 devra passer devant un autre sans la permis-
 sion de celui devant qui il veut passer. Les
 citoyens de la rue de la Montagne ne doivent
 pouvoir aller vers le sud et faire face à l'ouest

Nous espérons bien aussi que les citoyens et conducteurs de voitures éviteront autant que possible, de passer à travers les rangs ou d'intercepter d'une manière quelconque la procession. Charles McEachran, Sec. Hon. du Club Tenders. 85.-9

PROCESSION aux FLAMBEAUX

— 1108 —
RAQUETTEURS
MERCREDI SOIR, 8 FEVRIER

Le Comité Exécutif invite tous les raquetteurs à prendre part à la procession aux flambeaux du Carnaval, qu'ils soient membres de clubs de raquette ou non.

La procession partira du Gymnase de la M.A.A.A., rue Mansfield, à 7.30 hrs p.m., où des flambeaux et des pièces pyrotechniques seront distribués.

Des billets d'admission au Concert et Bonnet Hopa à l'athletic Club House, Côte des Neiges, seront d. nés à chaque raquetteur.

W. S. WELDON,
Secrétaire du Comité Exécutif.

DANSE
Académie du Professeur Durkee, 2339
Ste Catherine
Classe des commençants—Lundi et jeudi
soir.
Classe moyenne—Mardi et vendredi soir.
Classe supérieure — Mercredi et samedi
soir.
Leçons particulières le jour et le soir.

Cours sur la glace, en face de la Place Jacques-Cartier. Des "pools" seront vendus chaque soir sur la piste aux

ventes de pools de Lowry. 80-2

Association Immobilière

Une assemblée générale alourdie sera tenue le 9 février 1985, à 18 h 30, à la salle des Entrepreneurs, No 714 rue St-Jacques.

Par ordre, J. MONIER, Secrétaire.

81-2

LE BILBOQUET

PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE

Jeu parisien presque inconnu à Montréal est actuellement manufacturé chez

N. TOURANGEAU & Cie

718-Rue, Casin-718

Ce jeu, bien simple, quoique très difficile d'exécution, consiste en une boule percée au centre d'un trou dans lequel est passée une

Le bout est exactement de la grosseur du trou de la boule, le joueur tenant ferme le maché, laisse pendre la boule qui doit être bien flexible et par un tour de main sûr, fait faire un mouvement opposé, il fait retourner la boule, de manière à ce que le trou revienne sur lui de face, et par une adresse rare, il l'arrête au point du bout du maché qui doit rester joint au trou de la boule. Cet exercice qui attire si bien l'attention, est propre à la digestion et à faciliter le bon coup d'œil du joueur. On peut diviser les points de la partie à volonté. C'est le jeu des familles.

N. Tourangeau & Cie

81-1

AVIS

Nous sollicitons des commandes pour nos spécialités bien connues et nous sommes prêts à les exécuter promptement.

H. R. IVES & CIE,
50-3 RUE QUEEN.

Courses sur la glace, en face de la Place Jacques - Cartier.
Depuis 1880.

Les clients pouvant donner de vieux pianos en déduction de paie-

ment pour des neufs,
peuvent avoir de grands
avantages aux entre-
pôts de C. W. Lindsay,
2270 Ste Catherine.

81-3

AVIS

Les syndics de Henryville désirent acheter
bardeaux de pin jaune sans obier pialne, 16
pouces de longueur, 2 pouce d'épaisseur, ga-

UN JEUNE HOMME bien recommandé
desire une position comme assistant

bureau, parle les deux langues. S'adresser
par lettre B 50 bureau LA PRESSE. 81-4, 1
